

« **Le tabou des souffre-douleur** »
Par Martine Laronche

Le Monde.fr

Article paru dans l'édition du 12.12.2007

Le décès de Noélanie, âgée de 8 ans, à la suite d'une crise d'épilepsie qui pourrait être en lien avec les brimades qu'elle subissait à l'école (Le Monde du 5 décembre), relance la question des enfants souffre-douleur.

A 13 ans, Vincent a vécu un cauchemar au collège. Bon élève, timide, il s'est fait repérer en cinquième comme "l'intello", "le bouffon". Une partie de ses camarades de classe a commencé à le harceler. Ils faisaient systématiquement tomber les livres de sa table en plein cours, ce qui lui valait les remontrances des professeurs. Dans le couloir, ils le bouscullaient d'un mur à l'autre. Ils versaient, à l'occasion, de la colle dans ses cahiers.

Au bout de plusieurs mois, Vincent s'est confié à sa mère, qui a informé le conseiller principal d'éducation. Sans résultat. La situation a empiré et Vincent a commencé à déprimer. Il souffrait de maux de ventre et de tête violents le matin qui l'empêchaient de plus en plus souvent d'aller en classe. A la fin de l'année, alors que sa mère demandait au principal d'intervenir auprès des agresseurs, celui-ci a rétorqué que le problème venait de l'absentéisme de son fils.

Après quelques mois de cours par correspondance, Vincent, suivi par un psychothérapeute, a fini par intégrer un nouveau collège, où tout s'est bien passé.

TENTATIVE DE SUICIDE

Catherine Giraud, qui raconte cette histoire, est psychologue au Relais étudiants lycéens de Paris. En analysant le nombre d'élèves qui, perdant pied à l'école, demandaient à suivre des cours par correspondance, elle a constaté, dans l'académie de Paris, que 14 % d'entre eux le faisaient après avoir vécu des situations de maltraitance.

L'existence de ce problème des enfants boucs émissaires reste souvent occultée, sinon tabou, dans l'éducation nationale en France. En revanche, les pays anglo-saxons ainsi que le Danemark s'y sont intéressés depuis longtemps. Des études

danoises ont montré qu'un enfant harcelé à l'école courait quatre fois plus qu'un autre le risque de faire une tentative de suicide.

"Les recherches internationales montrent que le harcèlement entre jeunes toucherait en moyenne 6 % des élèves en tant qu'agresseurs, et 9,5 % des élèves en tant qu'agressés", note Eric Debarbieux, directeur de l'Observatoire international de la violence scolaire. Ces brimades répétées peuvent avoir des répercussions une fois adulte : faible estime de soi, tendances dépressives, phobie sociale, baisse de l'ambition par besoin de plaire.

Il n'existe pas de profil type de l'élève bouc émissaire. On peut cependant retrouver certaines caractéristiques : un élève timide, présentant une distinction physique (petite taille, obésité, bégaiement, couleur des cheveux, de la peau...), très bon dans une classe très moyenne, peu sûr de lui, surprotégé dans son milieu familial, affabulateur, très souvent anxieux.

"L'anxiété est un poison terrible pour le raisonnement, explique Nicole Catheline, psychiatre au centre hospitalier spécialisé Henri-Laborit à Poitiers. Et les élèves boucs émissaires ne comprennent pas les signaux que leur envoient leurs camarades. Ils n'y répondent pas de manière appropriée."

C'est au collège que les risques sont le plus grands. "Contrairement à l'école primaire, les adultes sont moins présents et régulent moins les relations des jeunes, explique le docteur Catheline. Par ailleurs, c'est au tout début de l'adolescence qu'on a un besoin très fort d'appartenance au groupe." Or, le bouc émissaire, c'est aussi celui qui soude le groupe contre sa différence. "Il ne s'agit pas seulement d'une question de fragilité individuelle, explique Anne Allemandou, médecin de l'éducation nationale. Et l'on pourrait prévenir certaines situations de boucs émissaires en ayant un meilleur climat dans les établissements."

Confrontée à ces situations d'élèves souffre-douleur, l'équipe éducative apparaît souvent démunie. "Il existe beaucoup de travaux sur le management des groupes, mais cette dimension n'est pas suffisamment prise en compte dans la formation des enseignants, qui reste centrée sur leur discipline", déplore le docteur Allemandou.

Chacun réagit à sa façon, certains en ignorant le phénomène, d'autres en mettant en oeuvre des procédures pour éviter ces micro-violences. Ainsi, dans certains établissements, les heures de vie de classe peuvent être mises à profit pour désamorcer ce type de conflit repéré par les conseillers principaux d'éducation ou les enseignants. "Les professeurs sont trop isolés dans leur pratique professionnelle. Il faut absolument qu'ils puissent avoir des lieux pour parler des relations avec les élèves avec la présence d'un tiers formé à la régulation de groupe", considère le docteur Catheline.

Claudine Vuong, qui a été pendant deux ans conseillère du recteur de Paris sur les questions de vie scolaire, est particulièrement sensible au problème. En poste depuis septembre à la cité scolaire (collège et lycée) Paul-Valéry, dans le 12^e arrondissement, elle organise tous les trimestres des réunions avec l'infirmière, le conseiller principal d'éducation (CPE), les professeurs principaux afin de voir ce qui

va ou non dans les classes. En sus, les CPE, chargés de la vie scolaire, sont réunis régulièrement pour faire le point.

Ce premier trimestre, une jeune collégienne s'est retrouvée la cible de ses camarades, agacés par sa naïveté. "Nous l'avons mise en garde contre sa propre attitude, et dans le même temps nous avons demandé à ses camarades de respecter son comportement", explique Mme Vuong. Plus délicates sont les situations où l'élève se retrouve le bouc émissaire d'un professeur. "Dans pareil cas, je discute avec l'enseignant, je cherche à le rassurer dans sa pratique professionnelle, car je vois dans son attitude un aveu de faiblesse", poursuit la proviseure.

Néanmoins, dans certaines situations inextricables, le changement d'établissement peut apparaître comme le dernier recours.